

Jean de Kervasdoué

« Une réforme profondément étatique »

Economiste, ancien directeur des hôpitaux au ministère de la Santé, Jean de Kervasdoué¹ livre ses premières impressions sur le volet hôpital de la future loi Bachelot.

« Cette réforme, à trois volets, est d'abord une réforme de l'Etat et des services de l'Etat. C'est l'abandon du département. Nous passons à la région, avec une cohabitation, qui ne sera pas facile au début, entre le personnel des caisses d'assurance-maladie et les fonctionnaires. Avec une autre difficulté due à un médico-social qui contracte avec les départements, on peut d'ores-et-déjà prévoir que les relations ne vont pas être faciles. Le second volet, de loin le plus important, concerne l'hôpital. J'avoue être encore étonné, abasourdi, voire surpris par cette réforme ! Tout simplement parce que le gouvernement qui l'a proposé au Parlement et la majorité qui l'a votée est une majorité de droite, qui se dit et se veut libérale ! Or, cette réforme est une réforme très profondément étatique, pour ne pas dire presque soviétique ! Imaginez une seconde, si cette réforme avait été présentée par une majorité de gauche, la manière dont elle aurait été reçue.

L'ARS aura tous les pouvoirs

Plus largement, il existe à peu près dans tous les hôpitaux au monde plusieurs sources de légitimité et le débat sur la réforme de l'hôpital consiste à se demander quelle est la légitimité dominante. Il y a déjà celle de l'institution en tant que telle, présidée par son conseil d'administration. En général, dans tous les pays du monde, c'est elle qui prime à la fin. Il y a ensuite la légitimité du savoir, de la connaissance et des techniques : c'est celle des professionnels de santé. Elle est représentée dans la plupart des pays d'Europe du Nord par quelqu'un qui co-dirige l'hôpital, personne qui dans les pays anglo-saxons s'appelle le « chief of medical staff ». Dans ces derniers pays, la légitimité médicale est représentée par quelqu'un qui est nommé par l'institution, alors qu'en France, le président de la CME est élu. Sa légitimité est à la fois scientifique et corporatiste. Il y a ensuite d'autres légitimités : celle de l'Etat, qui structure et organise les lois, celle de l'assurance-maladie, la légitimité syndicale et enfin celle, plus récente, des usagers. Toutes ces légitimités sont conflictuelles. Avec la réforme Bachelot, la légitimité institutionnelle disparaît. Le directeur de l'Agence régionale de santé a absolument tous les pouvoirs, à un degré très surprenant.



« LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA CRISE DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE N'ONT PAS ÉTÉ TRAITÉS DANS LA LOI HPST », DÉPLORE JEAN DE KERVASDOUÉ, ÉCONOMISTE DE LA SANTÉ.

✎

Une gouvernance hospitalière rigide

Je ne remets pas en cause les objectifs de la loi Bachelot. Pour autant, des mécanismes centralisateurs d'Etat sont-ils plus efficaces et plus rapides que des mécanismes décentralisés de quasi-marché ? On connaît la réponse en France, où le secteur privé à but lucratif s'est vite restructuré dans les années 90 et au début des années 2000. On va donner tout pouvoir à l'Etat en prétendant que les ARS, c'est-à-dire la « main invisible » de l'Etat, prétend être beaucoup plus rapide que les mécanismes de marché ! De qui se moque-t-on ? La gouvernance hospitalière est rendue rigide, étatique. Au-delà de cette réforme, il y a deux sujets centraux pour le système de santé français. Le premier est celui du déficit qui est passé aux générations futures. Le second est relatif aux généralistes. Il y a aujourd'hui 50 000 généralistes libéraux et ils ne seront plus que 30 000 en 2020. Nous aurons alors un autre système de santé. Cette loi ne traite aucun de ces deux problèmes. La réforme qui a été faite n'était pas une réforme nécessaire. L'hôpital était dans une réforme qu'il n'a pas terminée et on le remet dans une nouvelle, qui est essentiellement celle de la tutelle et de l'institution et pas tellement de son activité même. » ■

Propos recueillis par Jean-Jacques Cristofari

(1) Jean de Kervasdoué est aujourd'hui professeur titulaire de la Chaire d'économie et de gestion des services de santé au CNAM. Auteur de nombreux ouvrages sur l'hôpital, il vient de publier « Très chère santé » aux Editions Perrin.